La Lettre d'Orthophonistes du Monde

Septembre 2016 n°52

L'orthophonie fête ses 10 ans au Togo

Sommaire

Édito	p1
10 ans…	p4
Bulletin d'adhésion	p21

145 boulevard de Magenta 75010 PARIS – France
orthophonistesdumonde@orange.fr
www.orthophonistesdumonde.fr

EDITO

Yaaba raconte nous… Comment a commencé cette histoire de l'orthophonie au Togo?

1993. Monsieur BOGLA, psychologue scolaire à Lomé, membre de l'association togolaise ORRHA (Organisme de Recherches en Ressources Humaines Africaines), entend un jour sur RFI une interview de Brigitte Marcotte, présidente d'OdM. Cette émission intéresse son association constituée d'enseignants et psychologues scolaires préoccupés par les causes d'échec scolaire et qui aimerait ouvrir un centre d'orthophonie au Togo. Des échanges de courriers ont lieu entre L'ORRHA et OdM.

1996 (tiens, il y a juste 20 ans !). OdM décide d'envoyer un orthophoniste en mission à Lomé auprès de l'ORRHA et lance un appel à candidature.

1997. Elisabeth, orthophoniste au centre de la France, adhérente d'OdM depuis sa création, présente sa candidature : un ami togolais rencontré lors d'un voyage en Côte d'Ivoire lui avait si bien parlé de son pays, cela l'a sans doute aidée à oser passer le pas… Elle est sélectionnée et part en octobre pour une mission généraliste aux contours encore un peu flous.

Elisabeth MANTEAU SÉPULCHRE Vice Présidente

Lors de cette première mission, elle travaille à la fois auprès de l'ORRHA et auprès des centres de l'Envol, centres pour enfants "handicapés mentaux" qui, dans la réalité, accueillent des enfants porteurs de handicaps multiples. Logeant chez Louise LAWSON, Directrice de ces centres, avec laquelle elle se lie bientôt d'amitié, elle rencontre bon nombre d'acteurs de la vie associative et universitaire de Lomé. Beaucoup expriment leur intérêt pour l'orthophonie et se questionnent : pourquoi n'y a-t-il pas de formation d'orthophonistes en Afrique de l'Ouest et du Centre ?

1998. Une deuxième mission permet de poursuivre le travail de réflexion et de sensibilisation autour de l'orthophonie avec l'ORRHA, tout en menant un travail de terrain et des actions d'information et d'appui auprès des éducateurs des centres Envol. Le soir, chez Louise Lawson, on discute et on refait le monde. Une idée germe : et pourquoi pas une formation d'orthophonie en Afrique ? Au Togo ? Les universitaires et médecins togolais ne peuvent pas seuls monter cette formation, mais …

1999. Une troisième mission est demandée et en partie financée par l'Envol pour mettre en place des actions de formation des éducateurs de ses centres. Elle permet également de nouvelles rencontres, dont des contacts avec Karl BLANCHET, Directeur de programme de Handicap International (HI) au Togo. Un jour, autour d'une bière faut-il l'avouer, Elisabeth et Louise continuent à « refaire le monde » avec lui. Bien sûr on évoque cette idée de formation d'orthophonistes … peut-être pas aussi inaccessible qu'elle pourrait le paraitre …

Des enseignements médicaux, psychologiques, linguistiques pourraient être apportés par des universitaires togolais… Et complétés par des professionnels français pour les enseignements spécifiques … Oui, mais l'enseignement spécifique et l'encadrement de stages, dans un pays totalement démuni en matière d'orthophonie comme le Togo nécessiterait que des orthophonistes puissent partir pour une durée de 2 ou 3 ans, le temps que des jeunes togolais se forment à l'orthophonie et prennent le relais… OdM ne peut mettre en place que des actions d'assez courte durée, du fait de ses moyens et du bénévolat des orthophonistes partant en mission

… HI est implanté au Togo depuis plusieurs années, a plus de moyens, plus d'expériences, une bonne connaissance du milieu du handicap …
Alors … faire équipe ? L'idée est séduisante …
OdM pourrait assurer la recherche et la pré-sélection d'orthophonistes motivés et compétents et HI procéder à la sélection et à la formation de cet orthophoniste, selon ses critères habituels et en fonction de son expérience dans ce domaine… L'équipe togolaise de HI pourrait aider à la mise en place des actions d'information et guidance auprès des dispensaires de santé… OdM pourrait envoyer des orthophonistes en missions d'appui auprès de cet orthophoniste volontaire … et lui fournir le matériel spécifique à l'exercice de l'orthophonie et resterait en contact permanent avec pour lui apporter toute aide technique nécessaire à sa mission…
Toutes ces bases d'un projet, pas si fou que ça, s'élaborent au cours de quelques rencontres et sont esquissées dans le rapport de cette troisième mission…
« Pourquoi pas ? » répond le Comité Directeur d'OdM.

Fin 1999. Brigitte MARCOTTE et Elisabeth MANTEAU rédigent un petit opuscule modestement baptisé « *PROJET ORTHOPHONIE TOGO »*. Elles se rendent à Lyon pour le présenter au siège de Handicap International. Karl BLANCHET a envoyé de son côté un rapport allant dans le même sens. Quelques heures de discussion avec des dirigeants de HI, qui ont déjà réfléchi sur le dossier, suffisent. Brigitte et Elisabeth repartent, presque étonnées, avec l'accord de cette grande ONG …
Le projet est sur les rails.

2000. Le projet s'étoffe et se construit. Il reste à trouver un partenaire togolais qui sera maître d'œuvre du projet et HI se tourne naturellement vers l'ENAM (Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux, son partenaire pour des actions dans le domaine de la kiné. Même réactivité enthousiaste et efficace de la part de son Directeur, le Professeur MIJIYAWA (devenu depuis Ministre de la Santé du Togo) qui initie la formation diplômante et la reconnaissance du diplôme plus vite que ses partenaires n'osaient l'espérer.

2001. Claire MAIER, orthophoniste, est recrutée par OdM et HI et part en poste au Togo. Son professionnalisme, son sens du travail d'équipe avec tous les partenaires locaux et son incroyable force de travail transforment le projet en réalité. Elle est rejointe au fil des années par Agnès GASCOIN, Bérénice DECHAMPS et Florence David. *Quelle belle équipe.*

La suite de cette aventure ? Vous la connaissez, ou bien vous la découvrirez dans les pages de ce numéro spécial…

2003. Le Comité Directeur d'OdM nomme en son sein une coordinatrice des projets et actions de formation initiale en orthophonie. Sylvia TOPOUZKHANIAN accepte cette responsabilité qui implique des liens avec tous les enseignants et avec les partenaires de formation et elle mettra ses compétences, son tact et son efficacité au service de cette tâche, du début de la formation à l'ENAM jusqu'à la soutenance des mémoires de la quatrième promotion … en 2016.

2006. La première promotion d'orthophonie sort diplômée de l'ENAM. Ces pionniers prennent les rênes d'une aventure qui, aujourd'hui encore, se poursuit, s'étoffe, s'étend aux autres pays d'Afrique, se structure.

1996/2016. 20 années de collaboration étonnante entre une petite association française (OdM), une grande ONG internationale (HI), une école togolaise d'auxiliaires médicaux, et d'autres partenaires qui les ont rejoints (ISTR de Lyon notamment). Des partenaires de nature et de taille si différentes, qui toujours se sont manifesté le plus grand respect et ont œuvré dans le même sens.
Belle histoire, non ?

Quel épilogue pour cet édito-fleuve ? (*les petits ruisseaux font les grandes rivières …).*
Au cours de ces 20 ans, Elisabeth, Yaaba (la grand-mère) comme l'ont surnommée affectueusement certains orthophonistes issus des premières promotions togolaises, a poursuivi son chemin avec OdM.
Ce retour en arrière ne la rajeunit pas !
Il ravive le souvenir de moments d'espoirs et d'inquiétudes, de soucis et d'enthousiasmes … mais surtout celui de bien belles rencontres. Quelle chance d'avoir fait partie de l'aventure!

Si c'était à refaire ? Tous ensemble, nous le referions, bien sûr …

10 ans…

Lentement mais sûrement… vers une fédération africaine des orthophonistes

Résumé

La construction d'une formation, le développement d'une identité professionnelle, l'orthophonie africaine en route, ou comment cette route mène en 2016 à une fédération africaine des orthophonistes francophones.

Abstract

The construction of a training, the development of a professional identity, the African speech therapy on the way, or how this road leads in 2016 to an African federation of the french speakers speech therapists.

Karilowô ATE
Orthophoniste-Formateur
Coordonnateur Orthophonie Afrique francophone
Apprenant en Master de Santé Publique

La collaboration entre les orthophonistes de l'Afrique Occidentale et Centrale et Orthophonistes du Monde (OdM) ressemble à une affection entre la mère et son enfant. Cette histoire d'une profession encore inconnue du continent surtout de l'AOC a commencé depuis l'année 1997. Comment cela s'est-il passé et où en sommes-nous aujourd'hui en matière d'Orthophonie en Afrique Occidentale et Centrale ? C'est cette histoire d'affection inébranlable que nous vous invitons à lire dans le présent article en marge à la célébration d'une décennie d'exercice des pionniers de l'Orthophonie en Afrique Occidentale et Centrale.

✧ **À l'origine, un partenariat international**

Le département des orthophonistes de l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) a vu le jour en 2003 grâce au travail réalisé par le programme Handicap International au Togo qui existe depuis 1997 et l'ONG Orthophonistes du Monde (OdM). Cette première école, l'unique de la sous-région ouest et centre de l'Afrique Francophone, a vu ses portes s'ouvrir en octobre 2003 avec 10 étudiants, diplômés en Aout 2006, et dont nous célébrons cette année la 10ième année d'expérience professionnelle.

Oui, OdM a conçu cette formation en collaboration avec ENAM et Handicap International.

Oui, elle a vu naître les pionniers en Orthophonie qu'elle a accompagnés durant 3 années de formation.

Oui, OdM a incité les étudiants d'alors à s'organiser en association, projet qui devient une réalité le 26 Janvier 2005 avec la naissance de la première Association des Orthophonistes de l'AOC dénommée ASEPOT, aujourd'hui rebaptisée ASPOT.

Oui, comme une bonne mère elle a accompagné les pionniers dans leurs premiers pas dans la pratique orthophonique à travers l'accompagnement de l'association, l'octroi de matériel, et les formations continues lors de ses diverses missions au Togo.

Au même moment, plusieurs missions de sensibilisation et de mobilisation dans les autres pays francophones de l'AOC sont menées dans le but d'encourager les pays à envoyer des candidats à l'école d'orthophonie de Lomé (Togo). C'est grâce à ses efforts et ceux d'Handicap International que les promotions suivantes (2ème, 3ème et 4ème promotion) ont compté un melting-pot de nationalités (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Gabon et Mali).
Grâce à ce partenariat qui ne nous a jamais fait défaut, la population des orthophonistes en Afrique a évolué au fil des années. De moins de dix professionnels formés à l'orthophonie avant 2006, aujourd'hui on compte soixante-deux (62) Orthophonistes en Afrique Occidentale et Centrale.

Pays	**Nombre**
Togo	24
Bénin	08
Burkina Faso	05
Cameroun	03
Congo Brazzaville	02
Côte d'Ivoire	04
Gabon	04
Mali	05
Niger	01
République Démocratique du Congo	01
Sénégal	05
Total	**62**

✧ **Des échanges réguliers entre professionnels africains**

Au niveau organisationnel, à travers des échanges et le soutien continu d'OdM, de zéro association avant 2006, on compte aujourd'hui 5 associations des professionnels en orthophonie.
Déjà avec la création de la première association au Togo, les étudiants des autres pays formés au Togo ont vu l'importance et le rôle d'une association pour une discipline encore mal connue de nos populations.
Cela s'est vu encore renforcé au cours de la 3ème édition des Etats Généraux de la Surdité de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, qui s'est tenue à Ouagadougou du 23 au 25 novembre 2011.
Grâce au soutien financier d'OdM, les Orthophonistes venus du Bénin, Mali, Niger, Togo et Burkina ont pu participer aux côtés de leurs collègues venus de France à ce congrès. Une journée a été consacrée à l'orthophonie. Sous la direction d'OdM, les orthophonistes présents à ces états généraux de la surdité, ont fait au cours de cette journée un état des lieux de l'orthophonie dans chaque pays**.**

Cela a permis de relever les avancées et les difficultés rencontrées.

En ce qui concerne **les avancées**, la profession était de mieux en mieux connue avec l'augmentation du nombre des orthophonistes dans chaque pays et les actions de sensibilisation multipliées.

En matière **des difficultés** qui sont encore d'actualité, on notait :

- ✓ Une discipline encore méconnue de la population,
- ✓ Les barrières linguistiques et culturelles dans la prise en charge des patients car tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sont plurilingues et multiculturels (au moins 50 langues et cultures dans chaque pays),

- ✓ Le manque de matériel de prise en charge orthophonique,
- ✓ Les quelques matériels disponibles ont des limites culturelles et linguistiques,
- ✓ Les orthophonistes constituent une ressource humaine très rare dans nos pays,
- ✓ Les difficultés d'organiser l'analyse de la pratique,
- ✓ Les difficultés d'accès aux formations continues des professionnels,

Toutes ces actions ont permis à ce jour de compter 5 associations des professionnels orthophonistes.

Pays	**Association**
Bénin	**ABEPO** : Association Béninoise des Professionnels de l'Orthophonie
Burkina Faso	**ABO** : Association Burkinabè pour l'Orthophonie
Congo Brazzaville	**ASOC** : Association des Orthophonistes du Congo
Mali	**ODA** : Orthophonistes d'Afrique
Togo	**As.P.O.T**. : Association des Professionnels Orthophonistes du Togo

Dans le même sens, OdM a continué son engagement aux côtés des orthophonistes en organisant une formation continue sur *« la prévention en orthophonie »* à Lomé ; formation qui a regroupé les orthophonistes du Togo et du Burkina Faso. Au cours de cette formation, les professionnels présents ont tous réitéré leur engagement aux recommandations de Ougadougou et proposent l'organisation à court terme d'un congrès des orthophonistes africains et la nécessité de créer à ce congrès la fédération.

Du 26 au 28 Novembre 2014 à Bassam, aux côtés de leurs collègues de la Côte d'Ivoire, deux orthophonistes togolais (ASPOT) et 3 du Bénin (ABEPO) ont participé**,** grâce au soutien financier d'OdM**,** au congrès conjoint de la SIORL (Société Ivoirienne des ORL) et de la SORLAF (Société des ORL de l'Afrique Francophone) en terre ivoirienne. A ce congrès, les collègues présents ont une fois de plus réitéré l'idée d'organiser un congrès des orthophonistes en 2015.

✧ **Des projets pour fédérer la profession en Afrique**

Des recommandations de Ouagadougou lors des Etats Généraux de la Surdité, de la réunion des orthophonistes du Togo et du Burkina-Faso tenue à Lomé lors de la formation continue sur « la prévention en orthophonie » et de la participation au congrès de la Côte d'Ivoire, des diverses réflexions menées sur l'organisation d'un éventuel congrès des orthophonistes de l'Afrique Francophone, il urge de passer à l'action. Toutes les associations sont motivées.

Le 13 février 2016 un comité international composé du Togo, du Bénin et du Burkina Faso a été mis en place pour mener des réflexions sur l'organisation d'un congrès africain de l'orthophonie. A ce jour, les discussions sont avancées et les Termes De Références (TDR) du congrès de l'Orthophonie en Afrique de l'Ouest et du Centre et l'ébauche des statuts de la fédération sont élaborés. L'heure est à la recherche de financement pour la réalisation de ce grand projet.

Cependant les associations sont confrontées à certaines difficultés :

- ✓ Profession très peu connue,
- ✓ Manque de matériels de prise en charge,
- ✓ Difficultés culturelles et linguistiques,
- ✓ Inadaptation des outils disponibles,
- ✓ Difficultés de mise en place de l'analyse de la pratique dues à l'inadéquation temporelle,
- ✓ Retards et parfois absence de réponses de certaines associations dans le cadre des actions de la coordination,
- ✓ Difficultés d'accès aux formations continues,

Nous sommes convaincus qu'ensemble nous relèverons le défi.

Pour les années à venir, il est indispensable pour la coordination:

- ✓ D'organiser à court terme un congrès constitutif de la fédération des Orthophonistes de l'Afrique,
- ✓ De soutenir les différentes associations en matière de promotion et professionnalisation, en les dotant de matériels de prise en charge et par l'organisation des formations continues dans diverses thématiques,
- ✓ De mettre en place une commission sous régionale de recherche qui sera chargée de code déontologique de l'exercice de la profession en Afrique, de la promotion de la recherche, du soutien en matière de la recherche aux associations et d'adaptation et création de matériels de prise en charge orthophonique.

N'oublions pas les divers soutiens en formation, en matériels qu'OdM apporte au quotidien à chaque association pour la promotion de l'Orthophonie.

Oui nous l'avions dit, OdM nous accompagne au quotidien dans cette promotion et cette professionnalisation de l'Orthophonie en Afrique. C'est ici l'occasion de lui rendre un vibrant hommage pour ces années de partenariat fructueux et de soutien indéfectible à l'Orthophonie en Afrique.
Nous sommes plus que convaincus qu'elle sera toujours à nos côtés les années à venir pour nous orienter, accompagner et nous soutenir puisqu'une mère est toujours là pour ses fils.

Vive le partenariat pour que vive l'Orthophonie en Afrique.

TOGETHER WE CAN !

Le projet de fédération, évoqué dans cet article est aujourd'hui réalité!
Rendez-vous page 18 de cette Lettre pour lire l'article consacré à sa création.

Rencontre entre orthophonistes de la sous région
Octobre 2011
Ouagadougou
Burkina Faso

10 ans…de partenariat

Retour sur 10 ans de collaboration entre le département d'orthophonie de l'ENAM à Lomé et l'ISTR de l'Université Claude Bernard Lyon1

Résumé
En France, aux côtés d'OdM et de Handicap International, ISTR de Lyon a œuvré à cette construction de l'orthophonie africaine.
Abstract
In France, beside OdM and Handicap International, ISTR of Lyon worked in this construction of the African speech therapy.

10 ans, quelle étape !

10 ans de rencontres, d'aventures, de découvertes, de collaboration, d'engagement, 10 ans au service d'une idée commune, celle du soin, de l'accompagnement, de la communication, de la recherche, de l'enseignement, de la transmission autour de notre profession: l'orthophonie.

Les relations entre l'ENAM et l'Université Claude Bernard ont débuté par des rencontres individuelles.
Le projet un peu fou de créer un département Orthophonie au sein de l'ENAM, projet porté par Orthophonistes du Monde et Handicap International, a amené, en 2002, l'équipe d'ODM à solliciter des enseignants de l'ISTR pour partir enseigner à Lomé dans ce tout nouveau centre de formation en orthophonie. L'enthousiasme, l'appréhension, l'excitation, le questionnement se mêlaient, la crainte de ne pas savoir s'adapter, mais aussi une sensation de grande responsabilité à l'idée de participer à la formation de la première promotion d'orthophonistes d'Afrique subsaharienne.

Plusieurs professeurs de l'ISTR sont donc partis pour des missions d'une à deux semaines pour enseigner des matières cliniques, l'évaluation et la prise en charge.
S'adapter à une culture nouvelle, dans un pays où les troubles du langage et de la communication étaient méconnus, où le système de santé est très éloigné de nos modèles, aller à la rencontre d'étudiants venus d'horizons divers, aux parcours et motivations très différents, s'efforcer de comprendre ce pays à la culture principalement orale, où 50 langues différentes se côtoient, transmettre des connaissances sans imposer ses propres représentations ou ses valeurs, écouter, observer, se remettre en question dans son enseignement…. L'enjeu était de taille. Mais l'engagement des enseignants et la richesse de l'expérience vécue se sont révélés à la mesure de cet enjeu.

Agnès BO
Directrice de formation
Professeur associé
Département Orthophonie
ISTR
UCBL Lyon 1

Anne PEILLON
Orthophoniste
MCU associé
Membre de l'équipe de direction
Référent Togo Afrique
Département Orthophonie
ISTR
UCBL Lyon 1

Des liens se sont créés. Des liens de confiance, d'amitié, de respect, des liens professionnels et humains qui ont progressivement pu se construire dans une relation universitaire.
Cette relation s'est officialisée à travers un premier accord de de coopération scientifique, signé en 2005 entre l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) et l'ENAM, par le Professeur Eric TRUY, Directeur du département orthophonie, Agnès BO, directrice des études en Orthophonie à l'ISTR, et le Professeur MIJIYAWA, directeur de l'ENAM, accord qui devait ouvrir à des échanges et des coopérations fructueuses.
Plusieurs membres de l'équipe de direction, ainsi que des enseignants de l'ISTR, ont participé à des missions d'enseignement, un référent Afrique Togo a été nommé au sein de l'ISTR, coordonnant les actions menées avec l'ENAM.

En partenariat avec HI et ODM, Frédéric ABALO orthophoniste nouvellement diplômé, est venu à Lyon en 2006-2007 pour une année de formation pédagogique, en vue de prendre la responsabilité de la coordination du département orthophonie au sein de l'ENAM. Une alternance d'enseignements à l'ISTR, de stages auprès d'orthophonistes, de cours à l'IUFM, et de nombreux échanges avec les enseignants de l'ISTR ont permis à Frédéric ABALO de constituer un premier bagage pour assumer cette lourde responsabilité. Par la suite, d'autres orthophonistes et moniteurs ont pu venir pour des séjours plus courts à l'ISTR, se former, échanger et partager avec leurs collègues enseignants français.

Puis est venu le temps de la seconde promotion. Pour les enseignants français missionnés à l'ENAM, le pari était double : poursuivre le travail d'enseignement, mais aussi accompagner quelques jeunes orthophonistes, nouvellement diplômés de la promotion 2006, dans la fonction de formateur. Il a alors fallu « monter » un cours, en binôme, à 5000kms de distance, parfois sans se connaître, un enseignant français-un enseignant togolais. Autre défi. Mais celui-ci marquait un immense pas en avant, celui de l'autonomie de l'ENAM dans la formation. A nouveau, des membres du département orthophonie de l'ISTR se sont engagés dans ce projet, confirmant le partenariat universitaire.

En 2010, l'accord de coopération scientifique, entre l'Université Claude Bernard Lyon 1 et l'ENAM a été renouvelé pour 5 ans.
Les échanges universitaires se sont poursuivis, permettant de nombreuses collaborations didactiques et scientifiques.
En juin 2010 Karilowo ATE, orthophoniste et moniteur à l'ENAM, a été invité par l'ISTR à participer à l'Ecole Internationale d'Eté en Orthophonie organisée à l'UCBL Lyon1, pour donner une conférence, et a pu effectuer cinq semaines de stage dans des hôpitaux lyonnais. Par la suite, Alfred KORE, Nadjimou AGBOBA et Gilles GNIKOUBA ont aussi séjourné à Lyon pour suivre des cours en méthodologie, didactique et participer aux enseignements de l'ISTR.

Plusieurs missions de soutien pédagogique par des membres de l'équipe de direction en orthophonie de l'ISTR, auprès des moniteurs ont été réalisées. Un atelier de concertation et de planification a eu lieu en octobre 2007. La dernière mission en date, en Novembre 2015, faisant suite à un travail amorcé en 2012, a permis de travailler d'une part sur les référentiels activités, compétences et formation, en vue du passage au cursus LMD (Licence Master Doctorat, cursus dans lequel sont engagées les universités africaines), et d'autre part sur la formation clinique et le rôle des maitres de stage.

Parallèlement, des étudiants en orthophonie de l'ISTR partent chaque année en stage auprès des orthophonistes de Lomé, dans le cadre d'un protocole clairement défini avec l'ENAM, et sous la responsabilité des moniteurs du département orthophonie. Ces stages constituent une expérience extrêmement riche dans le parcours de formation, à la découverte de pratiques professionnelles différentes, sollicitant de la part des étudiants la mobilisation de bonnes capacités d'adaptation, et une réflexion clinique sur la base de solides connaissances théoriques.

Un nouvel accord de coopération scientifique entre l'UCBL Lyon 1 et l'Université de Lomé, à laquelle l'ENAM est maintenant intégrée, devrait être signé en 2016 pour les cinq ans à venir, ouvrant le champ à de nouvelles coopérations dans un but conjoint de développement de la formation des orthophonistes de l'Afrique subsaharienne.

L'université Claude Bernard Lyon 1, à travers le département orthophonie de l'ISTR confirme ainsi son engagement auprès de l'Université de Lomé, dans un partenariat qui permet un enrichissement mutuel et un vrai partage de connaissances et de compétences.

Conférence sur l'orthophonie. Juillet 2014. Direction pédagogique ISTR.
A.Bo et E.Truy

10 ans…au Togo

Les prémices d'une grande aventure…

Résumé

Dans le cadre du programme Togo de Handicap international, Rozenn Béguin Botokro retrace pour nous les étapes qui ont conduit à l'ouverture du département d'orthophonie de l'ENAM à Lomé.

Abstract

Within the framework of the program Togo of Handicap International, Rozenn Béguin Botokro redraws for us the stages which led to the opening of the speech therapy department of the ENAM in Lomé

Rozenn BÉGUIN BOTOKRO
Référente technique réadaptation au siège de Handicap International à Lyon depuis 2013

La première fois que je suis arrivée sur le programme Togo de Handicap International, en 2000 si ma mémoire est bonne, j'ai été surprise d'y voir une chef de projet orthophoniste, ce qui n'est pas habituel sur les programmes de Handicap International. Claire Maier était déjà là depuis quelques temps et elle montait les prémices de ce qui allait devenir la formation diplômante d'orthophoniste au Togo.

A l'époque, tout en commençant les démarches pour mettre en place la future formation diplômante à l'ENAM, le projet était de former une vingtaine de personnes du Togo et du Bénin qui travaillaient dans les futurs lieux de stage à des bases de l'orthophonie. Cette formation modulaire a bien eu lieu mais nos collègues togolais, sous l'impulsion du professeur Mijiyawa, nous ont surpris car avant même la fin de cette formation, le décret annonçant l'ouverture du département des orthophonistes à l'ENAM était publié ! Et c'était parti pour cette grande aventure en étroite collaboration entre L'ENAM et son équipe pédagogique, Orthophonistes du Monde et Handicap International avec le soutien régulier de l'ISTR… il y a déjà plus de 15 ans.

1ère promotion, Juillet 2006
Remise des diplômes

Le regard dans le rétroviseur m'indique que ce projet a été très bien monté et ce partenariat me semble avoir très bien fonctionné. Il est encore un modèle que je cite dans les autres pays pour lesquels je travaille maintenant. Bien sûr, il a fallu apprendre à travailler tous ensemble et prendre le temps de se comprendre ! Imaginez un peu ce mélange : l'ENAM, un institut de formation national, étatique, historique, togolais qui comprenait déjà plusieurs départements auquel s'ajoutait celui des orthophonistes, avec sa direction, ses équipes pédagogiques et administratives ; L'ISTR, un autre institut public de formation, français ; O**d**M, une association de professionnels d'un métier, bénévoles dans cette association, engagés pour promouvoir ce métier ; Handicap International, une ONG internationale, non spécialisée, présente dans 60 pays avec environ 3 500 salariés.

Je suis très admirative sur la capacité et la motivation d'Orthophonistes du Monde pour soutenir ce projet de formation dans le temps. C'est Orthophonistes du Monde qui a initié la mise en place du premier projet « orthophonie au Togo » de Handicap international suite à une mission d'Elisabeth Manteau au Togo en 1998 je pense. Et c'est Orthophonistes du Monde qui**,** en 2016**,** continue de soutenir la formation à l'ENAM et les orthophonistes togolais par des missions annuelles d'échanges et de formation.

Soyons heureux et célébrons cette réussite. Car aujourd'hui des enfants, des adultes reçoivent des soins d'orthophonie au Togo, au Burkina Faso, au Mali, au Bénin et dans d'autres pays de la région grâce à nous tous et surtout grâce au professionnalisme des orthophonistes ouest-africains.

Séminaire de formation des enseignants
De l'ENAM. Lomé. Octobre 2007.

''Né'' AU TOGO, L'ENFANT ORTHOPHONIE AFRIQUE A 10 ANS

M. KORE Kossi Pamassa Alfred

M. AGBOBA Nadjimou

M. GNIKOUBA Bakpena Gilles

Moniteurs à l'ENAM
Lomé
Togo

Résumé

Retour sur une dizaine d'années de formation en orthophonie par nos collègues, moniteurs en poste à l'ENAM et chargés de la formation initiale des orthophonistes africains.

Abstract

Back on a decade of training in speech therapy by our colleagues, instructors in the ENAM and loaded with the initial training of the African speech therapists.

L'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) de Lomé est une école reconnue dans la formation du personnel paramédical. C'est une structure de formation à caractère sous-régionale. Les filières dans lesquelles l'ENAM forme sont les suivantes : département des Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE), département des Assistants d'Hygiène d'Etat (AHE), département des masseurs-kinésithérapeutes, département techniciens orthoprothésistes, département des orthophonistes d'Etat (ODE) et le département des Auxiliaires d'Etat en Pharmacie (AEP).

Le département des orthophonistes d'Etat (ODE) a ouvert ses portes aux premiers étudiants de cette filière (promotion des pionniers) en octobre 2003 pour une formation initiale sur une durée de trois ans. L'ouverture de cette filière de formation n'a été possible que grâce aux partenaires notamment Orthophonistes du Monde (OdM) et Handicap International qui ont mis les moyens nécessaires pour l'aboutissement de la formation. Saluons l'Etat togolais qui a su jouer sa partition en facilitant les formalités administratives en vue de l'ouverture de la filière.

En 2006, et le 2 août les orthophonistes pionniers de l'école de Lomé « made in Togo », sortaient nantis d'un diplôme reconnu par les partenaires. Ces pionniers, au nombre de dix étaient : Mademoiselle AHOOMEY ZUNU Ayaovi Yolande, MM. ATE Karilowô, KOMI Djima, AGBLOWOU Dodji Fofo, NAKUYOU TASSI Essohanam Luc, KORE Kossi Pamassa Alfred, ABALO Palakiyem Frédéric, AGBOBA Nadjimou, MOVE Yao et GNIKOUBA Bakpena Gilles.

Aussitôt diplômés, ils ont été immédiatement embauchés dans des structures sanitaires et spécialisées. C'est ainsi que Mademoiselle AHOOMEY ZUNU et Monsieur AGBOBA ont commencé leurs premiers pas au CHU Tokoin (aujourd'hui CHU Sylvanus OLYMPIO), Monsieur MOVE à la clinique neurologique du même hôpital ; au CHU campus Monsieur ATE et Monsieur NAKUYOU TASSI ont passé plusieurs mois de bénévolat avant de décrocher chacun un contrat d'embauche respectivement au CHU Campus et au Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO). Monsieur GNIKOUBA a obtenu un contrat avec l'Envol dans le cadre d'un projet financé par l'union européenne pour trois ans. Enfin les quatre autres restant, à savoir

MM ABALO Palakiyem Frédéric, AGBLOWOU Dodji Fofo, KOMI Djima et KORE Kossi Pamassa Alfred, ont été retenus à l'issue d'un concours pour devenir des formateurs permanents du département.

Trois ans de formation, ce fut un parcours passionnant, avec plein de découvertes. Avouons comme nos co-promotionnaires que nous sommes arrivés en orthophonie sans réellement savoir ce que c'était.

Le département des orthophonistes d'Etat s'est illustré par sa particularité. Ce département fut le premier à l'ENAM à avoir dans son curriculum de formation un travail de recherche soutenu avant l'obtention du diplôme. Ce fut une idée novatrice qui aujourd'hui s'est étendue aux autres départements.
Sur le plan de la pratique professionnelle, même au jour d'aujourd'hui, nous sommes toujours dans cette dynamique de découverte. Chaque jour de travail est un moment de rencontre avec de nouvelles réalités et enseignements.

Dans le souci de perpétuer une formation de qualité, des formations supplémentaires étaient prévues pour les formateurs du département. C'est ainsi que le premier formateur, Monsieur ABALO, a passé une année de formation supplémentaire en France. L'année suivante c'était le tour de deux autres d'aller se former. Il s'agissait de MM AGBLOWOU et KOMI qui devaient passer également une année de formation supplémentaire. A la fin de leur formation en France, grande fut la surprise aussi bien de la direction de l'ENAM que des différents partenaires de savoir que Fofo et Djima oppose un non retour au pays (Togo) pour mettre leurs compétences à la disposition de la formation. Ceci n'a pas freiné l'élan des acteurs ainsi que des partenaires. Par ailleurs, l'équipe actuelle des formateurs est composée de quatre (04) formateurs permanents : M. ABALO Palakiyem Frédéric, moniteur principal (actuellement en formation à Ouidah au Bénin), M. KORE Kossi Pamassa Alfred, M.AGBOBA Nadjimou et M. GNIKOUBA Bakpena Gilles.
Malgré cette péripétie, la formation a néanmoins continué jusqu'à ce jour et voici résumé dans le tableau suivant les données au fil du temps :

	Pays	Garçons	Filles	Total
1ère promotion	Togo	09	01	10
2ème promotion 2007-2010	Congo	01	00	01
	Cameroun	01	00	01
	Burkina Faso	02	00	02
	Togo	09	02	11
3ème promotion 2010-2013	Bénin	04	03	07
	Gabon	01	00	01
	Mali	01	01	02
	Togo	9	03	12
4ème promotion 2013-2016	Burkina Faso	00	01	01
	Cameroun	01	00	01
	Gabon	01	00	01
	Mali	01	00	01
	Togo	07	05	12
			Total	63

Une nouvelle promotion n'entre que lorsque la précédente est sortie. Cette année, la quatrième promotion est en train de finir la formation et elle sera diplômée en août 2016.

Aujourd'hui, l'école d'orthophonie de Lomé a formé 47 Orthophonistes qui sont tous sur le marché du travail et une promotion de 16 étudiants ont été diplômés en août 2016. Ceux des autres nationalités sont retournés exercer dans leur pays respectif.

Les orthophonistes togolais se répartissent comme suit :

- ✓ 04 au CHU Sylvanus Olympio
- ✓ 04 au CNAO
- ✓ 01 au CHU Campus (actuellement en formation à Ouidah au Bénin)
- ✓ 01 au CHR Lomé-commune
- ✓ 01 dans un hôpital confessionnel à Lomé (Centre Saint Camille)
- ✓ 01 au CHR Tsévié (30 km au nord de Lomé)
- ✓ 01 à Kpalimé avec l'Association Soutien Enfance Togo (ASET)
- ✓ 01 à Sotouboua avec la même association
- ✓ 01 au CHR de Sokodé
- ✓ 02 à Kara (01 au CRAO et l'autre au CHR Kara Tomdè)

En dehors de ceux exerçant au Togo, certains ont été sollicités par des structures hors du Togo. C'est ainsi qu'il y a 2 orthophonistes togolais en Côte d'Ivoire, 2 au Burkina, 2 au Gabon.
Par ailleurs, 2 orthophonistes togolais sont partis en occident pour une formation en audioprothèse. Il s'agit de MOVE Yao qui se forme au Canada et GBEDAHOUN Dodji Hubert qui est à Montpelier en France.
Tous les orthophonistes formés par l'ENAM ont chacun un poste et sont très fiers de leur profession qu'ils exercent avec passion. Il y a actuellement des postes ouverts mais pas d'orthophonistes disponibles.

Revenant à la formation, il faut noter que dans de la restructuration de l'enseignement supérieur au Togo, l'ENAM fait désormais partie de la Faculté des Sciences de Santé (FSS) de l'Université de Lomé avec pour mission de former les paramédicaux jusqu'à la licence professionnelle en science de santé. Dans cette perspective la formation à l'ENAM s'inscrit dans le système LMD et approche par compétence.
Ces professionnels formés**,** venant des différents pays de l'Afrique noire francophone, concrétisent la vocation sous-régionale de l'ENAM.

Avec la sensibilisation des praticiens sur le terrain et avec les différentes manifestations de l'Association des Professionnels Orthophonistes du Togo (ASPOT), l'orthophonie est de plus en plus connue et l'expression de la demande de formation en orthophonie est sans cesse croissante alors que l'école n'offre qu'un nombre de places limitées.

Nous saisissons cette opportunité pour une fois encore remercier tous nos partenaires financiers et techniques: OdM, Handicap International, l'Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation (ISTR) de Lyon, la direction de l'ENAM, les enseignants des universités du Togo (médecins, linguistes, administrateurs, pédagogues,…) pour leurs diverses contributions dans la formation des orthophonistes.

Alfred KORE, enseignant

2016. Les moniteurs de L'ENAM
Frédéric ABALO, Nadjimou AGBOBA, Gilles GNIKOUBA, Alfred KORE

Association des Professionnels Orthophonistes du Togo (ASPOT)

Kossi Mawussi ETONGNON
Orthophoniste
Président d'ASPOT

Résumé
Emmanuel Etongnon retrace pour nous la création et la dynamique de l'ASPOT, association des professionnels orthophonistes du Togo.
Abstract
Emmanuel Etongnon redraws for us the creation and the dynamic of the ASPOT, the association of the professionals speech therapists of Togo.

✧ **Historique et missions**

Si la plupart des orthophonistes togolais ont fait de l'orthophonie sans connaitre cette noble profession, ils ont avec le temps découvert la profession qui est devenue pour chacun d'eux une vraie passion.

Alors qu'ils étaient étudiants en deuxième année de formation, les pionniers de l'orthophonie en Afrique noire, bien qu'ils soient seulement dix, ont eu l'idée de se regrouper en une association, afin de promouvoir cette nouvelle profession inconnue de la population et défendre les droits des orthophonistes.

L'assemblée générale constitutive avait eu lieu le 26 janvier 2005 à l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux de Lomé. Elle avait fait adopter les statuts et le règlement intérieur de l'Association des « Etudiants et Professionnels en Orthophonie du Togo » en abrégé ASEPOT d'alors. La dernière assemblée générale**,** organisée le 1er Août**,** a révisé les statuts et le règlement intérieur de l'association. Elle se dénomme désormais : **Association des Professionnels Orthophonistes du Togo en abrégé « ASPOT ».**

ASPOT a pour but de défendre et améliorer les droits des orthophonistes et de promouvoir l'orthophonie au Togo, en Afrique et dans le monde.

Elle s'est fixée pour objectifs de :

- ✓ Favoriser le développement de l'orthophonie sur le plan national et international.
- ✓ Défendre les intérêts des orthophonistes en étant leur porte-parole officiel.
- ✓ Etudier les difficultés ou défis liés à la profession et faire des propositions à qui de droit.
- ✓ Organiser des formations pour le renforcement des compétences des membres.

Depuis sa création en 2006, l'Association a connu à sa tête trois présidents à savoir : NAKUYU TASSI Essohanam (Luc), AHOMEY ZUNU Ayaovi (Yolande) et ETONGNON Kossi Mawussi (Emmanuel), actuel président.

ASPOT fait partie de la Fédération Togolaise des Associations pour Personnes Handicapées (FATAPH), et collabore avec l'ONG Projects Abroad et l'ONG Chaîne de l'Espoir-Togo ; les associations sœurs de la santé à savoir celles des infirmiers et infirmières (ANIIT), des Kinésithérapeutes (AMKITO) et des Orthoprothésistes (ASTOP).

Pour atteindre ses objectifs, ASPOT a organisé plusieurs activités :

- *Sensibilisations sur les troubles du langage*

Afin de nouer une franche collaboration entre les orthophonistes et les autres professionnels de la santé et permettre à ces derniers de référer les personnes présentant des troubles du langage, les premières sensibilisations de l'ASPOT sont d'abord faites à l'endroit des agents médicaux et paramédicaux. Le chemin a été long et tortueux car certains professionnels de santé étaient habitués à des pratiques comme la coupure anarchique du frein de langue. En effet, la frenectomie linguale était automatique dès qu'il existe une suspicion de trouble de langage. Aussi, le comportement attentiste de certains médecins face aux enfants présentant des troubles du langage ne permettaient pas une prise en charge orthophonique précoce. Il faut noter aussi l'utilisation des pratiques traditionnelles pour remédier aux troubles du langage et de la communication notamment le bégaiement.
Le personnel soignant a donc longtemps été sensibilisé sur les troubles du langage et de la communication, leurs étiologies, leurs manifestations et les attitudes à adopter face à un enfant présentant des troubles du langage.

Aujourd'hui, ASPOT a gagné le pari car beaucoup de médecins réfèrent des patients présentant des troubles du langage aux orthophonistes. Aussi, dans certains centres de santé, l'avis d'un orthophoniste est impérieux avant la pratique d'une frenectomie linguale.
Afin de mieux faire connaitre l'orthophonie et les troubles du langage et de la communication aux populations, ASPOT a organisé plusieurs séances d'informations sur les médias**,** notamment lors des activités marquant la célébration de la journée africaine de l'orthophonie fixée sur le 04 septembre.
Les sensibilisations ont aussi été organisées à l'intention des instituteurs**,** pour les amener à comprendre les troubles du langage et de la communication et les troubles d'apprentissage scolaire**,** afin qu'ils puissent référer les éventuelles élèves en difficulté vers les unités de soins orthophoniques.
Toujours, dans le cadre de la promotion l'orthophonie, des projets de consultation-dépistage des troubles du langage et de la communication et des projets d'accompagnement parental ont été menés dans 2 régions du pays (région centrale et de la Kara). Ces projets ont permis de dépister environ 551 enfants présentant divers troubles de langage et de la communication. Un suivi a été mis en place pour améliorer la communication des enfants dépistés.

- *Reconnaissance de la profession par les autorités ministérielles et participation aux activités nationales et internationales*

Au niveau national, l'association a participé à plusieurs activités :
Très tôt, ASPOT a été le porte-parole des orthophonistes du Togo auprès des institutions de la République et Partenaires. Des efforts ont permis à la reconnaissance de la profession par le Ministère de la santé et celui de la fonction publique. L'association est devenue un « petit ordre ». En effet tout orthophoniste**,** pour être nominé dans la fonction publique**,** devra faire partie de l'ASPOT.
ASPOT a aussi participé entre autres à :

- ✓ L'élaboration et la validation du décret d'application du code de la Santé du Ministère de la Santé,
- ✓ L'élaboration et la validation du code et de la Politique Nationale du programme de lutte contre les maladies non transmissible**s** du Togo,
- ✓ Des rencontres nationales et régionales sur la réadaptation organisées par Handicap international et le ministère de la santé,
- ✓ La reconnaissance et à l'acceptation des actes orthophoniques par les assurances privées et publique du pays.

Pour renforcer les compétences des orthophonistes, ASPOT a participé aux congrès africains sur le bégaiement à Douala au Cameroun. Grâce au soutien de Orthophonistes du Monde (OdM), 2 orthophonistes ont représenté ASPOT parmi les 5 togolais ayant participé à la 3ème édition des Etats Généraux de la Surdité de l'Afrique de l'Ouest et du Centre**,** tenue à Ouagadougou du 23 au 25 novembre 2011. Aussi, six orthophonistes membres d'ASPOT ont participé à une formation continue organisée par l'Appui Technique au Développement de la composante « Orthophonie » du Programme National de Réadaptation à Base Communautaire (PNRBC) du Bénin.

Cette formation s'est organisée en ateliers sur les échanges de pratiques professionnelles et s'est tenue du 4 au 7 octobre 2011 à Cotonou (Bénin).

Enfin, grâce au soutien financier d'OdM, 2 membres de l'ASPOT ont pris part au congrès conjoint de la SIORL (Société Ivoirienne des ORL) et de la SORLAF (Société des ORL de l'Afrique Francophone), du 26 au 28 Novembre 2014 à Bassam**,** aux côtés de leurs collègues de la Côte d'Ivoire et du Bénin en terre ivoirienne.
ASPOT a entre autres bénéficié des dons de matériel d'orthophonie de la part d'OdM, de Monsieur Laurent BOUHOURS, de Madame Béatrice Pétran et des stagiaires en orthophonie de Lyon.

Toutes ces activités menées par ASPOT, au niveau national et international**,** sont le fruit des divers partenariats entre l'association et les ONG nationales et Internationales telles que : FETAPH, Plan Togo, Handicap International et surtout Orthophonistes du Monde. Ces organisations sont les partenaires de tous les jours de l'ASPOT. Elles l'ont vu naître, grandir et l'accompagnent au quotidien dans l'atteinte de ses objectifs. C'est ici l'occasion de leur rendre un vibrant hommage.

✧ **Activités futures**

ASPOT compte aujourd'hui 38 membres qui œuvrent activement pour la promotion de l'orthophonie.
Pour les prochaines années ASPOT se fixe les priorités suivantes :

- ✓ Renforcer la visibilité d'ASPOT auprès des autorités, des associations et ONG et au grand public,
- ✓ Impliquer tous les orthophonistes dans la vie d'ASPOT,
- ✓ Elaborer un dossier de soins orthophoniques à l'usage des orthophonistes,
- ✓ Mettre en place une commission de recueil des données statistiques en Orthophonie,
- ✓ Œuvrer à la création d'une fédération africaine des orthophonistes,
- ✓ Renforcer les compétences des membres à travers l'organisation des formations continues, des séances d'analyse de la pratique et la participation aux colloques/congrès internationaux,
- ✓ Informer et sensibiliser la population sur les troubles du langage et de la communication, et des fonctions oro-myo-fonctionnelles à travers les médias,
- ✓ Dépister les enfants présentant les troubles du langage et mettre en place un suivi**,** afin de favoriser le recrutement et la création d'unité d'orthophonie dans des localités dans lesquelles il n'y a pas encore d'orthophonistes**,** vu que le nombre de professionnels va encore augmenter cette année,
- ✓ Informer et former les instituteurs sur les troubles du langage et de la communication,
- ✓ Trouver des partenaires techniques et financiers pour mener à bien les activités de l'association.

L'orthophonie est de plus en plus connue au Togo grâce aux diverses activités organisées par ASPOT. Cependant du chemin reste encore à parcourir.

Membres de l'ASPOT

Réunion d'assemblée générale ASPOT

RAPPORT DE LA CELEBRATION DES 10 ANS DE L'ORTHOPHONIE AU TOGO/AFRIQUE

Faysal HAMZAH
Rachidou BOUEKA
Orthophonistes

Bureau de la fédération des orthophonistes d'Afrique francophone (FOAF)

Résumé
Afin de promouvoir l'orthophonie en Afrique, nos collègues ont constitué la fédération des orthophonistes d'Afrique francophone. Histoire d'une création et d'un projet ambitieux.
Abstract
To promote speech therapy in Africa, our colleagues constituted the federation of the speech therapists of french-speaking Africa. Story of a creation and an ambitious project.

- **Introduction**

En aout 2006, le monde paramédical du Togo s'est agrandi par la naissance d'une nouvelle profession : l'orthophonie. Alors qu'ils étaient en deuxième année de formation à l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux de Lomé (ENAM-L), les 10 jeunes togolais qui constituaient la première promotion d'orthophonistes se sont constitués en association : ASEPOT (Association des Etudiants et Professionnels Orthophonistes du Togo). 10 ans après, le cercle des orthophonistes s'est agrandi avec la formation de 4 promotions de 7 nationalités différentes. Après donc une décennie d'existence de l'orthophonie, il parait évident de mener des réflexions sur le chemin parcouru, et celui qui reste à parcourir. C'est ainsi que l'ASEPOT, devenu ASPOT (Association des Professionnels Orthophonistes du Togo) en 2015 a organisé deux jours d'activités pour commémorer les 10 ans d'existence de l'orthophonie au Togo et en Afrique.

- **Déroulement**

C'est les 21 et 22 juillet qui ont été retenues pour la célébration. Mais quelques jours auparavant, l'ASPOT a mené des sensibilisations sur les médias.

Pour donner un caractère international à l'évènement, l'ASPOT a, avec le soutien d'OdM (Orthophonistes du Monde) invité des orthophonistes de divers pays d'Afrique. C'est ainsi que des professionnels, tous diplômés à l'ENAM sont arrivés du Bénin, du Burkina Faso, du Congo Brazzaville et de la Côte d'Ivoire. Les activités ont commencé le 21 juillet 2016 à 15 heures par une mini formation sur l'organisation d'un congrès scientifique international.

Elle a été donnée par Mme Sylvia TOPOUZKHANIAN, vice-présidente d'OdM, assistée par la présidente Agnès GASCOIN. Cette mini formation vient apporter plus de ressources aux orthophonistes d'Afrique qui, depuis plusieurs mois ont émis le désir de se constituer en fédération et organiser un congrès scientifique très prochainement. Elle a suscité l'intérêt de tous les participants et s'est suivie d'une réunion entre les orthophonistes. Au cours de cette réunion, les orthophonistes ont lu et apporté des amendements aux statuts de la fédération future. Ils se sont donné rendez-vous le lendemain pour la suite du programme.

Le 22 juillet, les activités ont débuté à 8 heures après l'installation des invités d'honneur. Il s'agit du président de l'ASPOT, de la présidente d'OdM, du représentant du ministre de la santé, de la directrice du Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO) et du directeur adjoint de l'ENAM. L'assistance de plus de 70 personnes était constituée d'orthophonistes, de responsables de structures sanitaires, de responsables d'organisations de personnes handicapées et d'autres professionnels de la santé.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assemblée, M. Alfred KORE, orthophoniste et formateur à l'ENAM a introduit la cérémonie dans son contexte avant de donner la parole à M. Emmanuel ETONGNON, président de l'ASPOT. Dans son allocution, M. ETONGNON, après avoir souhaité la bienvenue aux invités, a passé en revue les principales activités menées par l'association depuis sa création. Ensuite, ce fut le tour de M Gilles GNIKOUBA, délégué de la première promotion d'orthophonistes du Togo. Il a rappelé le caractère sous régional de l'école d'orthophonie de Lomé, et les lieux d'exercice des différents orthophonistes togolais formés jusqu'à ce jour.

M. GNIKOUBA, tout comme son prédécesseur a remercié OdM qui n'a ménagé aucun effort pour la bonne réussite de l'évènement. Ce fut ensuite le tour de Mme Agnès GASCOIN, présidente d'OdM pour ses mots. Elle a rappelé les efforts des uns et des autres qui ont contribué à la création du département des orthophonistes de Lomé, le chemin parcouru jusqu'à ce jour, et les perspectives.

La parole fut donnée au Professeur BOKO, représentant du ministre de la santé pour les mots d'ouverture. On retiendra essentiellement de son discours, le vibrant hommage rendu à tous ceux qui contribuent au rayonnement de l'orthophonie au Togo. Selon le représentant du ministre, « *les anniversaires sont aussi des moments forts de retour sur soi et d'introspection, des moments de réflexion sur le chemin parcouru et de projection sur ce qui reste à parcourir, donc un moment de prospective* ». Il a aussi exhorté les étudiants, futurs orthophonistes à s'appuyer sur les piliers de l'éthique et de la déontologie afin de servir de socle à l'émergence d'une formation pertinente et efficace. Le Professeur BOKO a ensuite formé le voeu de voir de nouvelles valeurs illuminer la pratique de l'orthophonie au Togo et en Afrique avant de déclarer ouvertes, les manifestations marquant les 10 ans de pratiques orthophoniques au Togo. Son brillant discours, acclamé par toute la salle a été suivi d'une communication. M. Luc NAKUYU-TASSI, orthophoniste au CNAO a, pendant une dizaine de minutes passé en revue les différentes activités menées par l'ASPOT depuis sa création jusqu'à ce jour. En effet, l'association a essentiellement organisé des sensibilisations et des dépistages gratuits. Elle a participé aux rencontres sous régionales et a organisé des formations pour renforcer les capacités de ses membres.

Un petit cérémonial a ensuite vu tous les orthophonistes de la première promotion recevoir des diplômes d'honneur de la part de l'ASPOT. Des diplômes ont également été donnés à OdM et à l'ENAM pour leur contribution à la promotion de l'orthophonie au Togo.

Après une pause-café de 45min, les représentantes d'OdM ont décerné des prix aux orthophonistes de la première promotion. Ensuite, est venu le temps de faire l'état des lieux de cette noble profession dans la sous-région. C'est ainsi que, chacun des 4 orthophonistes représentant le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Congo, est passé respectivement faire un état des lieux de l'orthophonie dans leurs pays respectifs. Il ressort essentiellement de leurs interventions que, des efforts sont consentis, mais des difficultés demeurent sur divers plans. Les interventions ont été suivies d'échanges fructueux entre les orthophonistes avant que la pause déjeuner ne s'impose à 12h30.

Du retour de la pause à 14heures, les orthophonistes ont ensemble relu, étudié et amendé les statuts de la prochaine fédération des orthophonistes d'Afrique francophone. Après plus de 3 heures d'échanges houleux, il a été convenu que la prochaine fédération sera nommée FOAF (Fédération des Orthophonistes d'Afrique Francophone).

Ensuite, place à l'élection du futur bureau du FOAF. Sur proposition du modérateur de la cérémonie M NAKUYU-TASSI, une concertation entre les différentes délégations, a abouti à la mise en place du bureau de 5 membres composé de :

- ✧ Président : M. Emmanuel ETONGNON (Togo)
- ✧ Vice-président : M. Edouardo ADJASSIN (Bénin)
- ✧ Secrétaire Général : M. Steve MBOUNGOU (Congo)
- ✧ Secrétaire Général Adjoint : M. Faysal HAMZAH (Togo)
- ✧ Trésorier Général : M. Rachidou BOUEKA (Côte d'Ivoire)

Le présent bureau accepté de tous, n'a pas manqué les félicitations des orthophonistes présents et d'OdM, par le biais de sa présidente.

Dans ces mots de félicitations, Mme Agnès GASCOIN, présidente d'OdM, a réitéré la disponibilité de son association à oeuvrer et à soutenir les associations d'Afrique pour la promotion de l'orthophonie sur le continent.

- **Conclusion**

C'est dans une ambiance de convivialité que les activités ont pris fin à 17h après la lecture de Cinq grandes recommandations (appel de Lomé) qui doivent permettre la promotion de l'orthophonie en Afrique.
Un sincère merci à OdM pour son soutien financier qui a contribué à la réussite des activités.

LES CINQ GRANDES RECOMMANDATIONS
(APPEL DE LOME)

1. Renforcement des capacités des orthophonistes après formation

Elaborer un programme de formation continue, bien structuré, à l'endroit des orthophonistes.
Former les orthophonistes sur des programmes spécifiques et techniques innovantes en matière de rééducation orthophonique.
Encourager l'analyse de la pratique dans chaque pays.

2. Rendre disponible les outils de diagnostic et de soins adaptés au contexte socio-culturel africain.

3. Mettre sur pied, dans chaque pays, un comité technique chargé du contrôle de la qualité de la pratique orthophonique.

4. Mettre en place, dans chaque pays un programme de sensibilisation périodique.

5. Mener des actions de lobbying et de plaidoyer auprès des autorités locales de chaque pays pour la reconnaissance de la profession et son enracinement.

L'orthophonie au Congo Brazzaville. Qu'en est-il ?

Résumé

A Brazzaville, notre collègue Stève Mboungou est en exercice, après avoir lui aussi fait sa formation à Lomé.
Quelle orthophonie à Brazzaville en 2016?

Abstract

In Brazzaville, our colleague Stève Mboungou is at work after his training in Lomé.
Which speech therapy in Brazzaville in 2016?

L'orthophonie est une profession paramédicale qui prend en charge les troubles du langage oral, écrit, de la voix, des fonctions supérieures chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.

Cette profession est encore mal connue au Congo Brazzaville. Les professionnels dans ce domaine sont peu nombreux. Nous avons néanmoins mis en place, depuis 2013 une association d'orthophonistes qui se charge d'informer, de sensibiliser les agents de la santé et du social sur les champs d'intervention de cette science.

En 2014, un orthophoniste est intégré dans les effectifs de la fonction publique congolaise par le biais du ministère de la santé. Cela marque le début d'un autre regard sur l'orthophonie dans le système de santé du Congo.
Confirmer la place de l'orthophonie dans le système de la santé, modifier la conception du soin et de la santé, du rapport aux familles et aux autres professionnels impliqués dans la prise en charge orthophonique, sont des engagements de l'orthophoniste agréé dans la fonction publique, en équipe avec l'association des orthophonistes.

L'orthophoniste admis au ministère de la santé est placé dans le service O.R.L d'un hôpital de base de Brazzaville. Il s'y est attelé à organiser une unité d'orthophonie. Et c'est l'unique unité existante dans une structure hospitalière au Congo Brazzaville et dans une clinique (C.M.O). Elle reçoit les patients de divers services : O.R.L, Neurologie, psychiatrie, de différents centres hospitaliers (hôpitaux de base, généraux et universitaire) et des écoles (d'éducation ordinaire et spécialisée) présentes à Brazzaville. L'information et la sensibilisation sur l'orthophonie semblent modifier le regard des familles, leur vision et leurs projets pour leurs proches malades ont sensiblement changé.

Stéve MBOUNGOU
Orthophoniste
Brazzaville

Le niveau du doute a baissé et la quantité de consultations augmente progressivement. Les personnels de santé et de l'éducation n'hésitent plus à encourager, à orienter les patients vers l'unité d'orthophonie.
Des étudiants des parcours différents**,** psychologie et sciences du langage de l'université nationale, dans le cadre de leur recherche (travaux de mémoire) sollicitent l'information sur l'orthophonie auprès de l'unité.

Du fait des ces avancées, des difficultés ont surgi. On relève l'inappropriation du lieu de travail, les conditions de travail moins adaptées, le manque d'outils adéquats pour établir un diagnostic chez une catégorie de patients tels : les autistes, les aphasiques,… la vulnérabilité économique des patients, le coup élevé de la prise en charge, les pertes de vue des patients voulant des résultats ultrarapides ou désirant des solutions médicamenteuses, engendrent des arrêts dans le suivi. L'orthophoniste éprouve aussi d'énormes difficultés à se recycler, à se documenter et aussi à établir des partenariats avec d'autres institutions.

L'orthophonie au Congo Brazzaville, c'est avant tout une démarche, une volonté collective et non individuelle pour sa promotion et pour son essor. Notre solidarité participera au renforcement de nos compétences et à l'assurance des soins en adéquation avec les besoins de nos patients. En Afrique**,** particulièrement au Congo Brazzaville**,** l'orthophonie a encore un chemin à parcourir, tracé voici presque 100 ans, dans un esprit de conquête visionnaire…par Suzanne Borel Maisonny !

Enfin, le vol sur Paris!

Résumé
Dans le cadre des partenariats créés et entretenus avec l'ENAM, nos collègues orthophonistes formateurs viennent en stage de comparaison en France.

Abstract
Within the framework of partnerships created and maintained with the ENAM, our colleagues formative speech therapists come in training course of comparison in France.

Nadjimou AGBOBA
Orthophoniste Formateur à l'ENAM
Lomé

Prévu pour le 29 novembre de l'année 2014, ce voyage a finalement eu lieu le 29 août de l'année 2015.

Deux formateurs du département des orthophonistes d'Etat de l'ENAM de Lomé devaient effectuer un stage de renforcement des capacités sur le plan clinique et pédagogique fin 2014 mais ce ne fut pas possible, du fait d'un problème de passeport.

Je saisis cette occasion pour remercier sincèrement les partenaires de l'ENAM : HI (Handicap International) et surtout les membres d'OdM qui m'ont manifesté leur regret de l'annulation de mon voyage à la dernière minute.

J'ai donc pris le vol le 29 août 2015 à l'aéroport international Gnassingbé Eyadema, tout en imaginant mon séjour en France. Après six heures de vol, l'atterrissage de l'avion me fait découvrir un monde mouvementé de presque toutes les ethnies à l'aéroport Charles DE GAULE. Julie Martinez, membre d'OdM, m'a accueilli et conduit à mon hébergement.

Les grandes constructions et la propreté de la ville étaient les premières choses qui m'ont impressionné.

Mon stage a commencé par l'explication des moyens de transport parisien. A cet effet Julie Martinez et Morgane Le Galloudec**,** membres d' OdM m'ont initié à l'usage de ces moyens de transport.

J'ai débuté mon stage le lundi 31 août au cabinet libéral de Philippe Penigault. J'ai pu voir la prise en charge de différentes pathologies et la satisfaction était au rendez-vous durant la semaine que j'ai passée.

La deuxième semaine à l'Hôpital Européen Georges Pompidou s'est vite écoulée**.** Les cas de laryngectomies sont majoritairement rencontrés dans le service d'ORL où j'ai effectué mon stage. Mes attentes ont été comblées et c'est ainsi que je ne peux me passer de parler d'un entretien préopératoire d'une patiente, pour une laryngectomie totale, durant lequel l'orthophoniste a pu préparer une patiente très opposée à cette opération mutilante. J'ai une expérience de la pratique orthophonique de dix ans au Togo dans le service d'ORL et CCF du CHU Sylvanus Olympio. Durant mes dix ans d'expérience dans la pratique de l'orthophonie, je n'ai jamais rencontré une telle réaction d'un patient. La culture togolaise est différente de la culture française sur le plan psychologique mais néanmoins cet entretien m'a permis de renforcer mes capacités de praticien.

C'est une occasion de féliciter Alexandra Sauvignet, orthophoniste, pour son courage, sa patience et son esprit de partage.

Après ce temps de stage à Paris, j'ai passé le reste de mon séjour à Lyon, à l'Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation (Lyon1). J'ai pu suivre 9 cours magistraux et 14 travaux dirigés auprès d'enseignants expérimentés. C'est le lieu de remercier sincèrement l'ISTR et les enseignants de cet institut. Ces stages ont été très bénéfiques pour moi, pour ma pratique orthophonique. Cette initiative d'OdM gagnerait à être poursuivie à l'avenir pour renforcer les compétences des orthophonistes africains sur les plans clinique et pédagogique, afin de nous aider à transmettre une formation de qualité.

L'orthophonie en Afrique de l'Ouest et du Centre

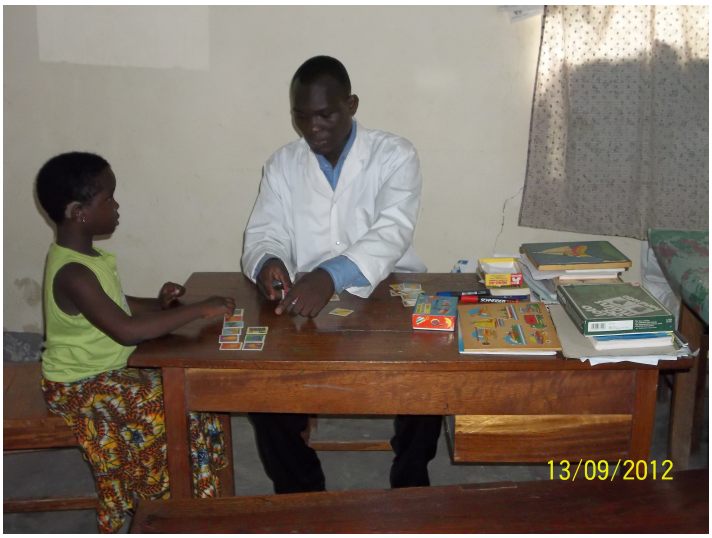

Au togo!

Au Burkina Faso!

Au Mali!

En Côte d'Ivoire!

BULLETIN D'ADHESION ou de soutien à OdM en 2016

A retourner à: Orthophonistes du Monde, 145 boulevard de Magenta, 75010 PARIS

NOM	**Prénom**
N°	**Rue**
Code Postal	**Ville**
Tél	**Courriel**

- ❑ Adhésion **60€**
- ❑ Professionnel des PVD, étudiant, demandeur d'emploi (*merci de joindre un justificatif*) : Adhésion **15€**
- ❑ Soutien à OdM par un don libre de ……..€

En 2016, la Lettre d'OdM sera adressée par e-mail. Toutefois,, si vous désirez la recevoir en version papier, cochez la case ci-après ☐

❑ J'adhère pour l'année 2016

Je vous adresse par chèque un règlement de……..€ correspondant à mon adhésion 2016 à OdM

Fait à le Signature

❑ Je choisis un engagement durable pour l'action d'OdM

2 façons possibles de mettre en place cet engagement durable :

- ❑ **Je fais la démarche moi-même par internet**, en enregistrant les coordonnées bancaires d'OdM en ligne sur le site de ma banque : n°IBAN d'OdM : FR76 1027 8061 3700 0210 7670 189

Attention : cette option, simple et sans frais pour notre association, nécessite que vous nous informiez de votre démarche par courriel afin que vous soyez destinataire de la Lettre d'OdM. Merci alors de renvoyer un courriel à : orthophonistesdumonde@orange.fr en précisant vos nom, prénom et adresse complète et la date de votre virement.

- ❑ **Je choisis le prélèvement bancaire automatique annuel** du montant de la cotisation, soit 60€, en renvoyant le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous

MANDAT de Prélèvement SEPA : Orthophonistes du Monde

Référence Unique du Mandat
(Cadre réservé à l'association) ……

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Orthophonistes du Monde à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Orthophonistes du Monde.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veuillez compléter les champs marqués *

Vos Nom et Prénom *……

Votre adresse *……

(numéro, rue, code postal et ville) *…… *……

Pays *……

Les coordonnées de votre compte

* _
Numéro d'identification international du compte bancaire - **IBAN** (International Bank Account Number)

* _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Code international d'identification de votre banque - **BIC** (Bank Identifier code)

Nom du créancier Orthophonistes du Monde 145 Bd Magenta 75 010 PARIS FRANCE

I.C.S FR 15 ZZZ50 3558

Type de paiement : *Paiement récurrent / répétitif *Paiement ponctuel *Prélèvement annuel 60 €

Signé à *…… **Date** *……

Signature(s)

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à: OdM, 145 Bd Magenta 75010 PARIS

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier